



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 35440

Texte de la question

M. Maxime Gremetz appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur l'action du CNAJEP. Le Président de la République lui a confié le soin d'élaborer un plan pour l'engagement et l'autonomie des jeunes, dont les mesures sont attendues pour novembre 2008. Si le Tour de France de la Jeunesse, entamé le 17 septembre par lui, répond au souci de prise en compte de la parole des jeunes, cette initiative ne doit toutefois pas occulter la nécessité d'une concertation plus large avec les organisations qui agissent par et pour les jeunes. Espaces d'engagement, d'apprentissage, de participation et d'action, les organisations de jeunesse et d'éducation réunies au sein de la CNAJEP voient une double urgence à construire une politique jeunesse ambitieuse et efficace : une urgence démocratique liée à la sous-représentation des jeunes dans les lieux de concertation et de décision et une urgence socio-économique liée à leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Le CNAJEP a lancé des propositions sérieuses et constructives : le renforcement de la place des jeunes dans la démocratie, en favorisant leur participation aux différents lieux de concertation et de décision en valorisant leurs engagements, la promotion de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes en leur permettant d'être acteurs de leur projet de vie et en facilitant leur parcours en terme d'accès à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux droits, aux loisirs, à la mobilité. Il pense que son Tour de France devrait faire étape au CNAJEP où les associations de jeunesse et d'éducation populaire se tiennent, prêtes à exposer leur travail. Il lui demande donc de prendre en compte ce souhait et de le tenir informé.

Texte de la réponse

Le haut-commissaire à la jeunesse a entrepris depuis le mois de mars de cette année une large consultation de l'ensemble des acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire. Cette consultation débouchera sur un livre vert de la jeunesse prochainement, qui aura vocation à guider l'action du Gouvernement, en réponse à la volonté du Président de la République de renforcer l'engagement et l'autonomie des jeunes. Au-delà du contact régulier avec le haut-commissaire, le CNAJEP a été convié naturellement à participer aux travaux de la commission et des groupes de travail thématiques qui en sont issus. Ses contributions sont un élément important pour la suite des travaux que mène le haut-commissaire à la jeunesse.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35440

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2008, page 9910

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6739